

COMMUNE DE SAINT-LAURENT

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2022

Nombre de membres :

En exercice	14
Présents	8
Votants	10

Le quatorze juin deux mil vingt-deux, à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué le 07 juin 2022, s'est réuni à la salle de réunion de Saint-Laurent, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, maire.

PRÉSENTS : TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, MINER Bernadette, DELOGE Stéphanie, TROUGNAC Marie-Claire, FRAU Emilie, DELMAS Manon, CLUA Guy.

ABSENTS, EXCUSES : HENAFF Ludovic, LONDERO Bernard, CUEVAS Patricia, BOUSQUET Thomas, LAFERRIERE Maxime.

POUVOIRS : HENAFF Ludovic à MINER Bernadette, CUEVAS Patricia à DELMAS Manon.

Mme Bernadette MINER est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- *Lecture et approbation procès-verbal de la séance du 04/04/2022.*
- *Décision concernant le mode de publicité des actes pris par les collectivités.*
- *Désignation d'un délégué au Syndicat des Deux Rives en remplacement de M. Alain Verzegnassi.*
- *Proposition d'arrachage des arbres de l'Avenue Georges Cruzel.*
- *Proposition de création d'un poste d'adjoint administratif contractuel à temps non complet.*
- *Demande de subvention exceptionnelle du comité des fêtes à l'occasion des 47 ans des Astiaous.*
- *Demande d'implantation d'une antenne relais.*
- *Questions Diverses.*

LECTURE ET APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU 04/04/2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du 04/04/2022.

DÉCISION CONCERNANT LE MODE DE PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LES COLLECTIVITÉS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de continuer la publicité des actes sur papier et sur le site internet de la mairie.

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES DEUX RIVES EN REMPLACEMENT DE M. ALAIN VERZEGNASSI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la candidature de Mme DELOGE Stéphanie.

PROPOSITION D'ARRACHAGE DES ARBRES DE L'AVENUE GEORGES CRUZEL

Suite à beaucoup de plaintes des riverains ainsi qu'aux dégâts causés, le Conseil Municipal approuve l'arrachage des arbres.

PROPOSTION DE CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire afin de créer un nouveau poste d'adjoint administratif à temps non complet 10 heures par semaine.

18 h 29 : Arrivée de TROUGNAC Marie-Claire.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU COMITÉ DES FÊTES A L'OCCASION DES 47 ANS DES ASTIAOUS

Mme DELOGE Stéphanie, co-présidente du Comité des fêtes se retire.

Le Conseil Municipal accepte la demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €.

DEMANDE D'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur le projet d'implantation d'une antenne relais SFR et propose de fixer un RDV pour obtenir d'avantages éléments avant le vote.

QUESTIONS DIVERSES

- La Gravière : le courrier concernait l'extension comme indiqué sur le plan reçu le 25/06/2020 et mis en annexe. Pas d'autres nouvelles sur le projet de creusement à côté de la Carcine.

- Parcelle de peupliers : à nettoyer.

- Nettoyage des merisiers : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne l'autorisation à Mme le Maire pour trouver une entreprise pour l'arrachage des peupliers et merisiers.

- Travaux fuite d'eau sur l'Esplanade : Les associations se sont organisées pour réparer la fuite. L'agent communal de la commune et Mr Maxime LAOT ont fait les travaux. Les associations (Comité des fêtes, USPL et ASLL) prendront en charge la facture de la buse chez DELSOL.

- Monsieur Guy CLUA demande que le passage à droite qui a été créée pour les véhicules au bout de l'Avenue Raymond Fourcaud soit fermé de façon à ce que les véhicules passent bien entre les 2 bornes, sur la voie normale.

Séance levée à 19 h.